

Vote du budget primitif 2025 de la Ville du Lion d'Angers : un budget au service des Lionnais et tourné vers l'avenir

Ce lundi 3 mars 2025, le Conseil municipal du Lion d'Angers s'est réuni pour approuver le bilan financier de l'année 2024 et le budget primitif de l'année 2025, un exercice obligatoire qui permet de faire le point sur les réalisations passées et d'esquisser les projets futurs, au service des habitants.

Bilan 2024 : une situation financière saine et stable consolidée

L'année 2024 a été marquée par de fortes tensions sur le marché de l'énergie, des hausses importantes sur les coûts des matériaux, du carburant et des matières premières...

Parmi les événements exceptionnels qui ont eu lieu en 2024, il est à noter que la commune du Lion d'Angers a eu le privilège d'accueillir le passage du relais de la flamme olympique. Afin que cet événement soit inoubliable, la ville a effectué des dépenses exceptionnelles liées à l'organisation et la programmation artistique et sportive proposée pour l'occasion. Cette journée a été un franc succès : 10 000 spectateurs, dont 2 470 écoliers de tout l'Anjou Bleu (soit 42 écoles représentées) et 300 bénévoles mobilisés auront vécu un moment fort au Lion d'Angers.

Dans ce contexte, le résultat de l'année 2024 permet de consolider la situation financière de la commune, saine et stable depuis plusieurs années. Celle-ci repose sur des fondamentaux solides :

- **Un résultat net positif** : + 2,001 millions d'euros en investissement et + 886 000 euros en fonctionnement
- **Un endettement minime en nette amélioration** : si la municipalité y consacrait l'ensemble de ses excédents, cet endettement se rembourserait en seulement en 10 mois. Sa durée de 0,8 année est en net recul par rapport à l'année dernière.
- **Une bonne capacité d'autofinancement de la collectivité** : le taux d'épargne brute est de 25% en 2024 et sera de 30,5% en 2025.
- **Aucun nouvel emprunt**

En 2025, un budget de fonctionnement contenu et des taux d'imposition inchangés

La prudence et la vigilance reste de mise afin de continuer à maîtriser les dépenses communales, notamment en fonctionnement.

La ville gagne de nouveaux habitants. Des besoins émergent pour offrir aux habitants un cadre de vie de qualité et agréable. Pour y répondre, la politique de ressources humaines communale doit s'adapter. En 2025, un responsable des espaces verts et un responsable de l'action sociale seront recrutés, afin d'étayer les compétences des services municipaux dans ces domaines.

De plus, en début d'année, 9 agents chargés du recensement de la population, une démarche obligatoire, ont été recrutés temporairement, contribuant à accroître les dépenses de personnel sur l'année 2025. L'augmentation des charges reste tout de même inférieure à celles des recettes, avec une augmentation prévisionnelle du résultat.

La fiscalité est **inchangée** en 2025 avec des taux d'imposition constants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,18%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,43%
- Taxe d'habitation sur mes résidences secondaires : 12,70%

Seules les bases fiscales évolueront suite à la décision de l'Etat, conformément à la loi de finances pour 2025, adoptée par le Parlement et le Sénat en février dernier.

A noter qu'en 2026, la taxe d'habitation sur les logements vacants sera de nouveau instaurée au Lion d'Angers, à hauteur de 12,70%. Il s'agit du même taux que celui appliqué aux résidences secondaires.

2025, dernière année de mandat et engagements tenus

95% des projets inscrits dans la feuille de route des élus municipaux sont d'ores-et-déjà concrétisés et ont été menés à bien au cours du mandat.

Parmi les projets emblématiques qu'il reste à réaliser, la création d'une salle d'expression artistique est en cours d'étude. La commune a provisionné la somme de 350 000 euros sur le budget 2025, des études de faisabilité sont d'ores-et-déjà lancées. Le projet est donc bien amorcé et il sera mis en œuvre dès que ce sera possible.

Au total, 3,529 millions d'euros sont prévus en 2025 en investissement pour le quotidien des Lionnais (bâtiments, espaces verts, entretien de voirie, éclairage public, acquisition de matériel...).



Des travaux de réfection du clocher sur l'église d'Andigné ont débuté. Un minibus, financé par les entreprises locales en échange d'une visibilité sur le véhicule, a été acheté pour être mis à disposition des associations dans le cadre de leurs activités, à compter de mi-mars. Des travaux de réhabilitation des chemins piétonniers et des voies douces sont également prévus, ainsi que le renforcement de la vidéosurveillance routes de Thorigné et de Château-Gontier. D'ici la fin de l'année, des travaux d'aménagement et d'effacements de réseaux vont débiter rue de la Libération à Andigné.

Enfin, la municipalité prépare l'avenir du territoire, elle a lancé avec le bureau d'étude Ville Ouverte une étude urbaine afin d'imaginer Le Lion d'Angers dans les prochaines décennies. Suite à une première étape de concertation des habitants, engagée en 2024, un diagnostic de territoire a été réalisé. Pour que les échanges et le dialogue se poursuivent et enrichissent ce travail, il sera partagé avec les habitants le mercredi 12 mars à 19h, salle Emile Joulain (accès libre jusqu'à 21h) à l'occasion d'un forum public, ouvert à tous. Venez nombreux !

« Ces dernières années, le cadre de vie des Lionnais a beaucoup évolué. Les investissements que nous avons entrepris jusqu'alors n'y sont pas pour rien. Aujourd'hui, il s'agit de renforcer cela et de se projeter dans l'avenir avec toujours la même ambition : proposer des services de qualité aux Lionnais. » indique Nooruddine Muhammad, Premier adjoint au maire délégué aux finances, au personnel et à l'administration.

Les chiffres clés du budget 2025 :

- 4,8 millions de budget de fonctionnement
- 3,5 millions de budget d'investissement
- Aucun nouvel emprunt
- 43 emplois permanents au 1er janvier 2025
- Taux d'épargne brute : 30,5%